

Les fonds et fondations en France de 2001 à 2018

CHIFFRES CLES

En 2017, on dénombre en France **2 487 fondations** et **2 494 fonds de dotation**.

Fondations :

- Les fondations françaises rassemblent **26,5 Mds d'euros d'actifs (+21 % depuis 2013)** et réalisent **10 Mds d'euros de dépenses annuelles (+36 %)**
- **Leurs dépenses annuelles représentent 38% de leurs actifs, contre 34 % en 2013**
- Les **fondations distributives**, entièrement alimentées par des fonds privés, réalisent environ **2,5 Mds d'euros de dépenses annuelles**, soit 20 à 25 % du total (vs. 18 % en 2013), et 90 % des fondations créées depuis 2010 sont distributives
- **L'action sociale reste le premier domaine d'intervention des fondations** (24 % d'entre elles), devant la santé et la culture (ex aequo à 17 %), puis l'enseignement supérieur (9 %).
- **Plus de la moitié des fondations agissent au niveau national**

Fonds de dotation :

- Les **actifs** des fonds de dotation sont estimés **entre 1,3 et 1,6 Md d'euros (env. 6 % de ceux des fondations)**, et leurs **dépenses entre 220 et 270 millions d'euros (env. 2 % de celles des fondations)**.
- **Leurs dépenses annuelles correspondent à environ 17 % de leurs actifs.**
- **La culture est le premier domaine d'intervention des fonds de dotation** (27 %), suivi de l'action sociale (17 %), de la santé (17 %) et de l'éducation (6 %).
- **40 % des 2494 fonds de dotation sont estimés vides/inactifs**

L'organisation du secteur des fondations :

Il existe en France **huit dispositifs de fonds et fondations**, établis à différentes périodes :

4 dispositifs généralistes :

- | | |
|---|------|
| • Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP) | 1987 |
| • Fondation abritée (FA) ou sous l'égide d'une FRUP | 1987 |
| • Fondation d'entreprise (FE) | 1990 |
| • Fonds de dotation (FDD) | 2008 |

4 dispositifs spécialisés (enseignement sup. & recherche) :

- | | |
|---|--|
| • Fondation de coopération scientifique (FCS) | 2006 |
| • Fondation partenariale (FP) | 2007 |
| • Fondation universitaire (FU) | 2007 |
| • Fondation hospitalière (FH) | 2009 <i>(aucune structure active à date)</i> |

Associations et fondations : quelles différences ?

	Nature	Objet	Pérennité	Gouvernance
ASSOCIATION	« Regroupement de personnes autour d'un objectif non lucratif »	Peut défendre les intérêts d'un groupe restreint (famille, corps professionnel, élèves d'une école...)	Disparaît avec la dispersion de ses membres	Principe démocratique (1 pers. = 1 voix)
FONDATION	« Affectation irrévocable de biens pour la réalisation d'une œuvre d'intérêt général sans but lucratif »	Nécessairement dédiée à l' intérêt général	Peut survivre à son ou ses fondateurs	Gouvernance collégiale (CA ; comités d'experts spécialisés)

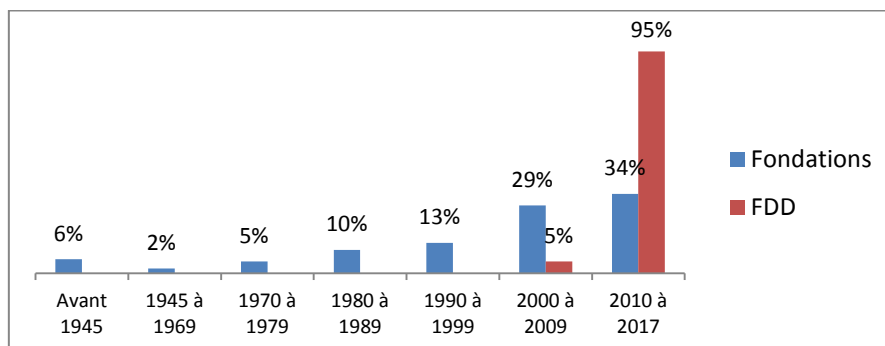
Deux modes opératoires pour les fondations :

Les fonds et fondations se répartissent selon deux modes opératoires très différents, certaines structures pouvant combiner ces deux modes :

- **Les fondations opératrices**, gestionnaires d'établissements (hôpitaux, maisons de retraite, musées...). Ces établissements ont des charges de personnel importantes et sont largement financés par des ressources publiques, notamment des prix de journées.
- **Les fondations distributives** se consacrent au financement et à l'accompagnement de projets qui leur sont extérieurs : distribution de subventions à des associations, et de bourses ou prix à des chercheurs ou des étudiants. Elles peuvent financer tant la mise en œuvre de projets que la montée en compétences d'organisations, ou la recherche sur leur champ d'intervention. Leurs ressources sont quasi-exclusivement privées.

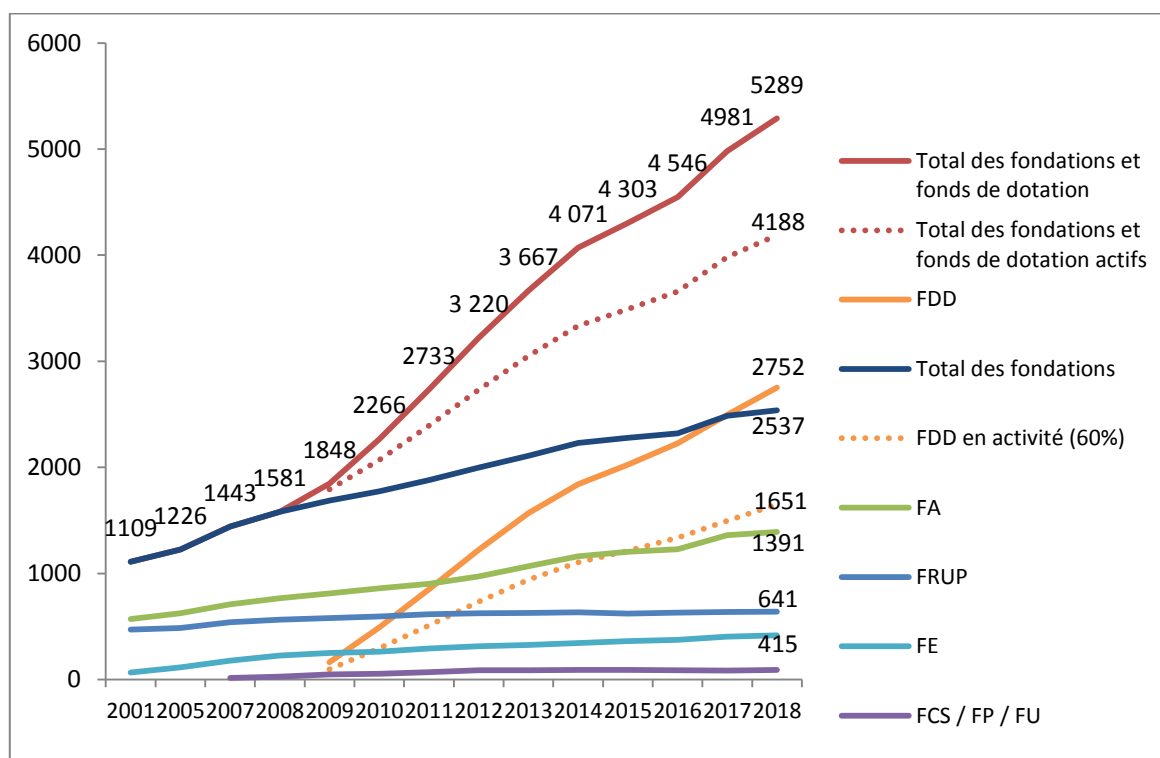
Un secteur vivant, en rapide développement

Proportion de créations de fondations et fonds de dotation selon la période



Plus d'un tiers des fondations actuellement en existence ont été créées depuis 2010, et près des deux tiers depuis 2000. Les fonds de dotation, bien plus récents, ont tous été créés depuis 2009.

Effectifs des fonds et fondations selon le statut juridique de 2001 à 2018



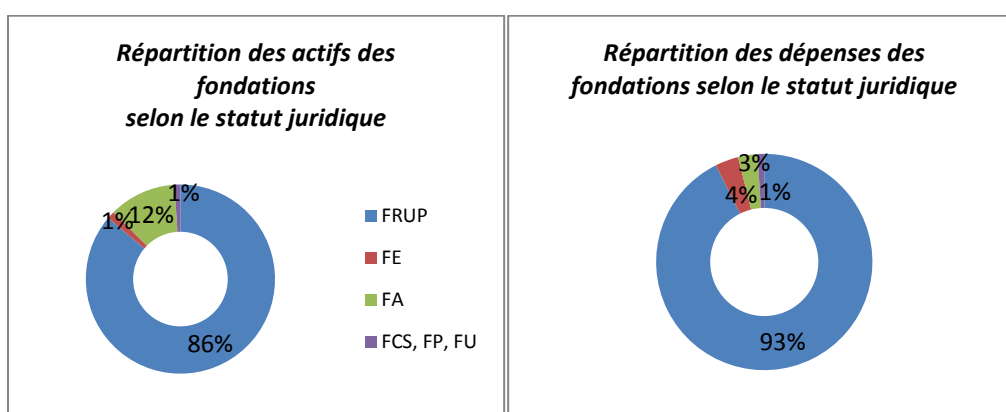
Un poids économique important et en forte croissance

<i>Montants en millions d'euros</i>	TOTAL fondations (<i>hors FDD</i>)		FDD (<i>estimations</i>)
	2017	Evolution 2013-2017	2017
ACTIFS	26 515	+21%	1 300 à 1 600
PRODUITS	9 984	+28%	180 à 220
DEPENSES	10 174	+36%	220 à 270

Au-delà de l'augmentation du nombre de structures, la rapide croissance du poids économique des fondations entre 2013 et 2017 est due au contexte favorable tant pour les actifs financiers qu'immobiliers. De plus, le rythme de croissance particulièrement rapide des produits (+28 % en quatre ans) et des charges (+36 %) reflète le développement des fondations établies sur un modèle de flux : les apports ont vocation à être dépensés selon un rythme relativement rapide, au service de projets d'intérêt général. Ce modèle devient majoritaire, tandis que la fondation avec dotation qui incarne le paradigme traditionnel de la pérennité est de plus en plus rare.

L'essor des fondations distributives et de flux

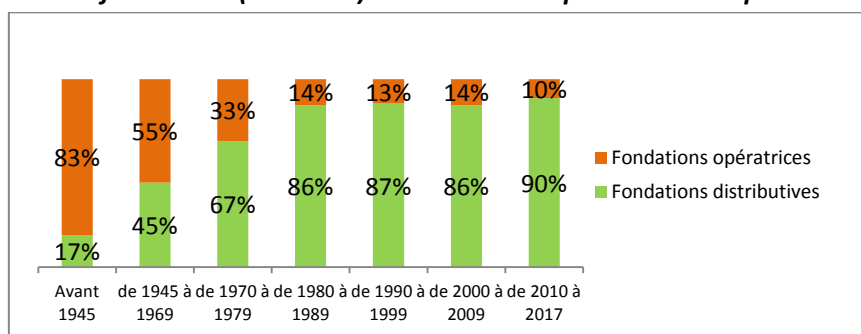
- **Les fondations opératrices les plus anciennes représentent la grande majorité du poids économique des fondations**



Les FRUP opératrices qui gèrent de gros établissements médico-sociaux ont d'importants budgets de fonctionnement constitués pour l'essentiel de leur masse salariale, comme c'est le cas dans tous les établissements du secteur hospitalier. Aussi leur poids économique relatif est-il prédominant au sein des fondations, masquant la progression des capitaux et des dépenses des fondations d'entreprises et des fondations abritées.

➤ Les fondations distributives, modèle émergent de la philanthropie contemporaine

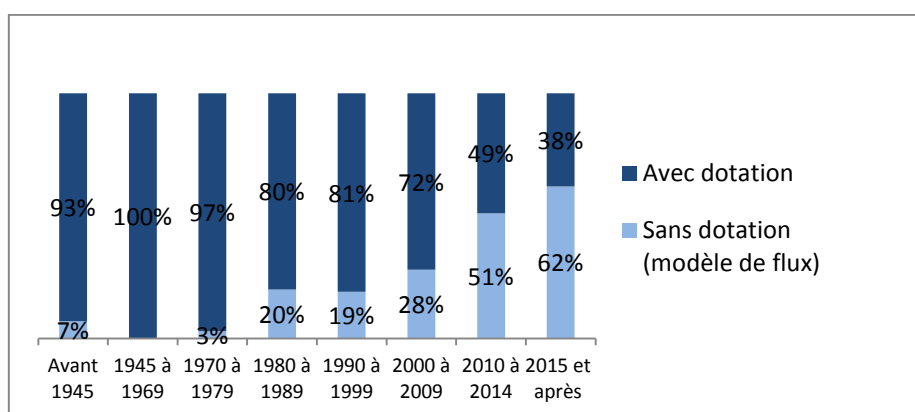
Répartition des fondations (hors FDD) selon le mode opératoire et la période de création



Les fondations distributives représentaient 70 % de l'effectif en 2009, puis 74 % en 2013. Elles représentent aujourd'hui 81 % de l'ensemble des fondations, et même 90 % des fondations créées depuis 2010. Ces fondations, très majoritaires parmi les fondations d'entreprises et les fondations abritées, représentent aujourd'hui **20 à 25 % du total des dépenses des fondations, soit 2 à 2,5 Mds € de dépenses annuelles.**

➤ Le modèle de la fondation de flux en progression constante

Répartition des fondations selon le modèle de dotation et la période de création (hors FDD)

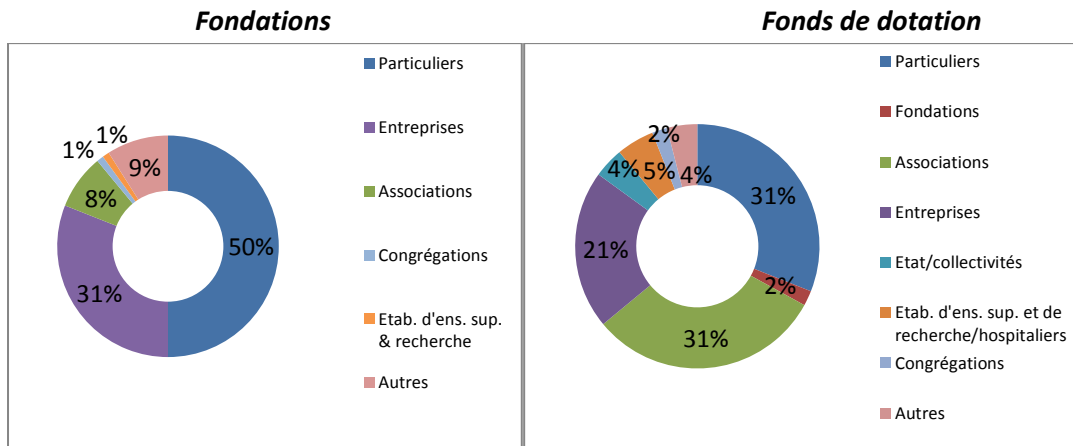


Les fondations françaises dépensent en moyenne 38 % de leurs actifs par an, contre 33 % en 2013.

Ce rythme de dépenses dynamique s'explique par le fait que les fondations de flux représentent 32 % de l'ensemble des fondations, et **ce modèle concerne plus de la moitié des fondations créées depuis 2010.** Cette évolution est caractéristique de la philanthropie contemporaine, en France comme en Europe : **les philanthropes souhaitent engager une action d'intérêt général de leur vivant pour répondre à des besoins contemporains, sans immobiliser leurs capitaux à long terme.**

Profil des fondateurs : les fondations majoritairement créées par des particuliers, de nombreuses associations dans les FDD

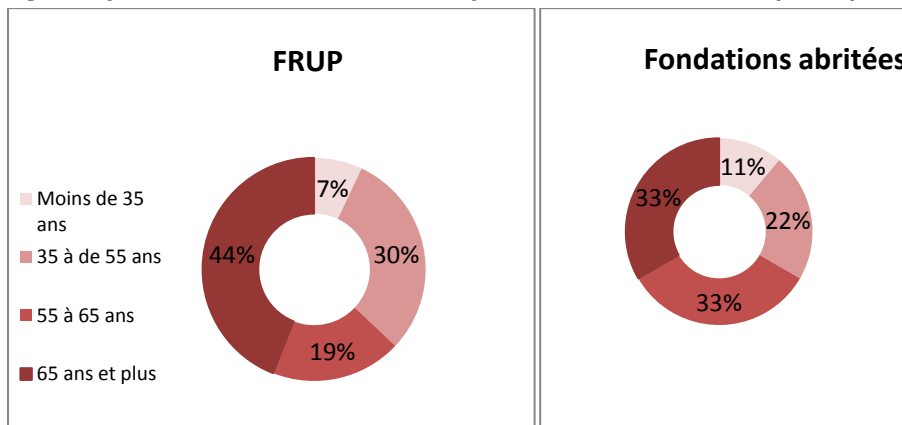
Répartition selon le profil des fondateurs



Les fondations sont créées pour une moitié par des particuliers, qui représentent 31 % des fondateurs de FDD. La proportion des entreprises est plus importante dans les fondations (31 %) que dans les FDD (21 %). On note en revanche la proportion importante d'associations au rang des fondateurs des FDD (31 %, vs. 8 % dans les fondations).

➤ Des philanthropes de plus en plus jeunes :

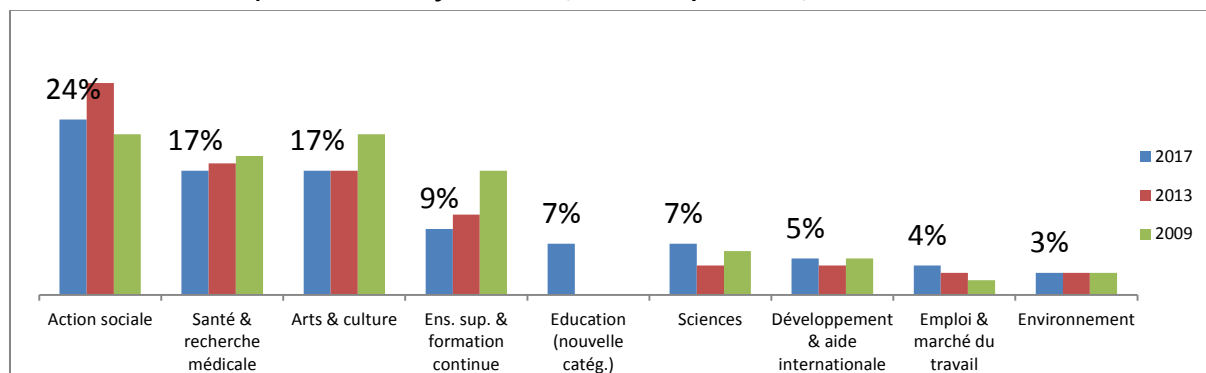
Age des fondateurs à la création de la fondation selon le statut juridique



De 2013 à 2017, l'âge moyen du fondateur est passé de 64 à 61 ans pour les FRUP, et de 59 à 57 ans pour les fondations abritées. Dans les fondations abritées, un tiers des fondateurs ont moins de 55 ans, et les deux tiers ont moins de 65 ans.

Les fondations françaises se concentrent en priorité sur l'action sociale et sur les jeunes

**Principaux domaines d'intervention des fondations
(en nombre de fondations, hors FDD) en 2009, 2013 et 2017**



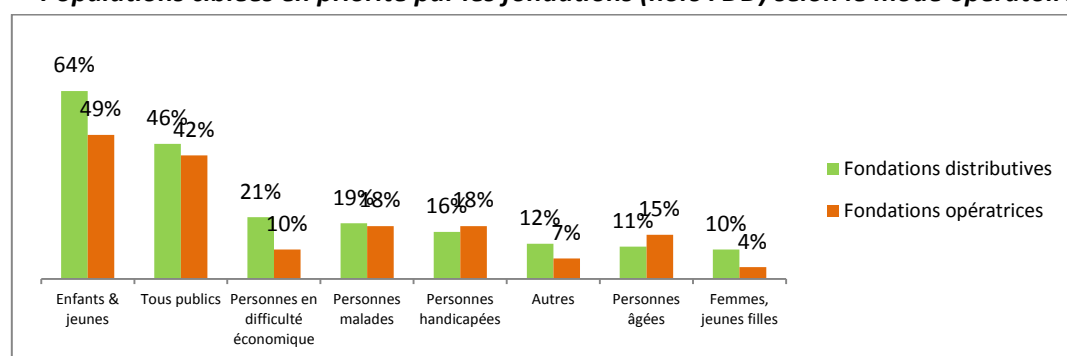
Depuis 2013, l'action sociale est le premier domaine d'intervention des fondations françaises, devant la santé et la culture. Ce classement se confirme nettement en 2017. Le léger recul apparent de l'action sociale (de 29 à 24 %) est essentiellement dû à l'introduction d'une catégorie « éducation » (7 %), jusqu'alors non différenciée.

Dans les autres domaines, on note une progression légère mais continue de la catégorie « emploi et marché du travail ». Le nombre de fondations agissant pour l'environnement et l'aide à l'international progresse, mais leur proportion dans le total stagne.

Pour les fonds de dotation, la répartition est sensiblement différente :

- Arts & culture (27 %)
- *Ex aequo* : santé & recherche médicale (17 %) et Action sociale (17 %)
- Education (6 %)

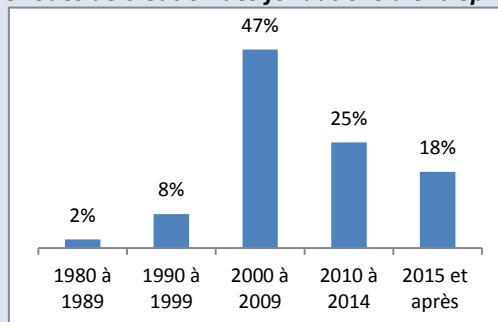
Populations ciblées en priorité par les fondations (hors FDD) selon le mode opératoire



Bien que l'action des fondations concerne souvent plusieurs catégories de populations, les enfants et les jeunes arrivent nettement en tête des populations qu'elles ciblent. Les **fondations distributives** sont très engagées en faveur des personnes en difficulté économique, tandis que les **fondations opératrices** sont un peu plus impliquées pour les personnes handicapées et les personnes âgées (établissement spécialisés, EHPAD, etc). Enfin plus de la moitié des fondations agissent au niveau national.

Zoom sur les fondations d'entreprises

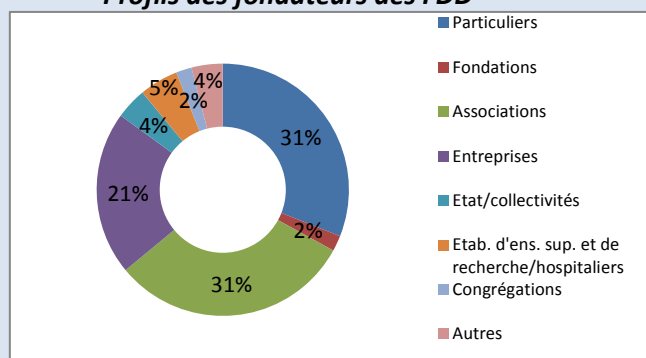
Périodes de création des fondations d'entreprises



- Les deux tiers des fondations d'entreprises réalisent plus de 200 000€ de dépenses par an, et un quart d'entre elles, plus d'un million d'euros de dépenses par an
- 21 % des fondations d'entreprises se définissent comme des fondations territoriales
- La culture arrive en tête de l'action des fondations d'entreprise. Premiers domaines d'intervention :
 - Arts & culture (20 %)
 - Action sociale France (14 %)
 - Santé & recherche médicale (12 %)
 - Education (11 %)
- Par ailleurs, 21 % des fondations abritées et 21 % des FDD sont créés par des entreprises.

Zoom sur les fonds de dotation

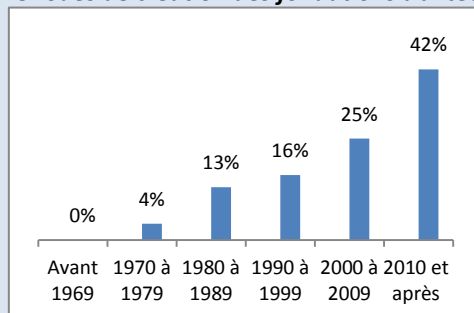
Profils des fondateurs des FDD



- 31 % des FDD sont créés par des associations, 31 % par des particuliers et 21 % par des entreprises
- Environ 40 % des fonds de dotation sont estimés vides et/ou inactifs
- Le total des actifs des fonds de dotation est estimé entre 1,3 et 1,6 milliard d'euros, soit environ 6 % des actifs de l'ensemble des fondations
- Leurs dépenses annuelles sont estimées entre 220 et 270 millions d'euros, soit 2 % des dépenses des fondations
- Leurs dépenses annuelles représentent environ 17 % de leurs actifs
- Les 5 plus gros fonds de dotation représentent 39 % du total des actifs des FDD et 29 % de leurs dépenses

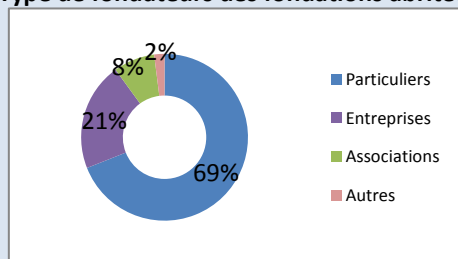
Zoom sur les fondations abritées

Périodes de création des fondations abritées



- Les 1 360 fondations abritées représentent 55 % des fondations (hors FDD), vs. 52 % en 2013
- 69 % des fondations abritées sont créées par des particuliers

Type de fondateurs des fondations abritées



- Les 4 domaines prioritaires sont les mêmes que pour l'ensemble des fondations :
 - Action sociale France (27 %)
 - (*ex aequo*) Culture (17 %) et Santé/recherche médicale (16 %)
 - Education (14 %)
- Un tiers des fondations abritées réalisent plus de 100 000€ de dépenses par an
- Les trois quarts des fondations abritées distribuent des subventions ; un quart distribue des bourses ou des prix
- La proportion des fondations abritées créées sur un modèle de flux (sans dotation) est passée de 37 à 50 % de 2013 à 2017

Méthodologie et représentativité de l'échantillon

- Enquêtes nationales réalisées tous les 4 ans depuis 2001, avec le concours de Viviane Tchernonog (Centre d'économie de la Sorbonne / CNRS), et en partenariat avec le ministère de l'Intérieur (Bureau des associations et fondations)
- 5^e enquête menée en 2018 sur les comptes 2017, pour publication en mai 2019
- Enquête papier et en ligne envoyée à près de 5 000 structures
 - Participation spontanée : 10 %
 - Remplissage complémentaire : sites fondations + JO + ministère de l'Intérieur + 7 Préfectures
 - Représentativité globale de l'échantillon : 62% des fonds et fondations
- Contrôles de cohérence, repérage des fondations atypiques, redressements et extrapolations selon le nombre de fondations par statuts juridiques.

Effectifs à fin 2017 et représentativité de l'échantillon de l'enquête :

	Nombre de fondations en 2017	Effectifs de l'échantillon	Taux de représentativité
Fondations reconnues d'utilité publique (FRUP)	638	398	62%
Fondations d'entreprise (FE)	405	119	30%
Fondations abritées (FA)	1360*	1000	74%
Fondations de coopération scientifique (FCS)	36	4	11%
Fondations partenariale (FP)	20	3	15%
Fondations universitaire (FU)	28	2	7%
Fonds de dotation	2494	1562	63%
TOTAL	4981	3088	62%

**Chiffres hors Institut de France.*

Structure d'expertise et de veille créée en 1997, l'Observatoire de la philanthropie analyse les évolutions du secteur des fonds et fondations, les profils des mécènes et les déterminants du phénomène philanthropique, afin d'apporter un éclairage sur la contribution de la philanthropie à la vitalité sociale et économique de notre pays. Ses études et enquêtes sont publiées gratuitement sur le site de la Fondation de France.

Contact : Laurence de Nervaux laurence.denervaux@fdf.org

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est depuis 50 ans le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, canalise et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Premier acteur de la philanthropie en France, la Fondation de France intervient à travers ses propres programmes et en facilitant le travail des 857 fondations qu'elle abrite. Pour étayer la connaissance du secteur et encourager l'émergence de nouvelles formes d'intervention, la Fondation de France confie à son Observatoire l'analyse et l'étude des tendances du secteur. Pour favoriser le développement d'une philanthropie agile, efficace, qui contribue à la vie économique et sociale du pays.